

Lettre recommandée

**Monsieur le Président
du Conseil d'Etat
Roberto Schmidt**

Palais du Gouvernement – Planta
1950 Sion

Monsieur le Président du Gouvernement,

Le comité cantonal du Rassemblement Citoyen Valais vous interpelle suite à la lave torrentielle ayant débordé du lit de la Losentze à Chamoson, provoquant la disparition de deux personnes, dont un enfant.

Nous joignons également à cette correspondance, n'ayant reçu aucun retour et accusé de réception à ce jour, une copie du courriel, accompagné d'un communiqué de presse, qui vous a été adressé en date du 26 juillet 2019 et qui proposait l'élaboration d'une nouvelle stratégie cantonale pour la gestion de l'eau, également sur le plan sécuritaire.

A la suite du drame précédemment évoqué, le RCV vous propose un certain nombre de mesures qu'il serait judicieux d'adopter au plus vite afin de protéger au mieux la population :

- intégrer dans le cursus scolaire un enseignement éducatif et préventif pour informer notre jeunesse quant aux risques naturels et aux comportements à adopter, dont ceux liés aux cours d'eau ;
- planifier des campagnes d'informations préventives, au moment opportun, afin de sensibiliser la population et nos hôtes aux dangers de crues et de laves torrentielles, en s'inspirant de ce qui a été réalisé par la société Hydro ;
- mettre sur pied avec les organes compétents et en collaboration avec les médias, une stratégie et des instruments de communication permettant de relayer les informations météo urgentes annonçant les dangers ;
- exiger des communes et assurer le contrôle afin que les zones inondables sur les bassins versants ne puissent être occupées d'infrastructures telles que places de picnic, zones de loisirs, places de parc, routes, sentiers, ... ;
- équiper les rives et emplacements inondables de panneaux d'information et de mise en garde dans les différentes langues. Selon la situation et les ressources à disposition, renforcer le dispositif par des sirènes répercutant « l'alarme eau » ou un message. Au besoin, en limiter les accès ;
- mettre en place un système de communication via différents moteurs de communication en s'inspirant des « SMS prio » permettant au canton d'informer les citoyennes et citoyens des situations dangereuses. Ce drame démontre que les informations urgentes ne peuvent être uniquement transmises par les communes à leurs habitants ;

- mettre en place les collaborations nécessaires entre les spécialistes annonçant les dangers, ceux exploitant ces informations et les forces de police ou du service du feu afin de prendre une influence rapide pour inciter la population à quitter les abords des affluents en cas de danger annoncé.
- installer aux endroits concernés des systèmes d'alarme pour interrompre le trafic en cas de lave torrentielle (ex. val Ferret), par analogie avec les systèmes existants pour les avalanches (ex. région de St-Gingolph).

De telles mesures devraient permettre d'adapter le dispositif sécuritaire et de sauver des vies. Elles sont d'autant plus nécessaires en raison des changements climatiques qui vont nous confronter régulièrement à de telles catastrophes naturelles.

Par ce courrier, nous tenons également à relever notre mécontentement face à certaines mesures qui ont été prises par le précédent Conseil d'Etat et qui fragilisent le dispositif sécuritaire cantonal :

- la disparition de la CECA (cellule catastrophe), sous l'impulsion de la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, alors que cette structure de conduite de crise de la police cantonale avait fait ses preuves, notamment lors de la tragédie de l'autobus à Sierre ;
- la disparition de la CCDA (commission cantonale pour les dangers d'avalanche), sous l'impulsion du conseiller d'Etat Jacques Melly, organisation qui avait aussi fait ses preuves, en collaboration avec les communes, sous la conduite experte de M. Charly Wuilloud et la participation de M. Jacky Michelet ;
- la disparition de la cellule CERISE, sous l'impulsion du conseiller d'Etat Jacques Melly, structure qui était conduite par l'ancien géologue cantonal Jean-Daniel Rouiller et gérait principalement les dangers naturels estivaux, dont les dangers liés aux crues.

Nous ne pouvons que regretter ces décisions qui provoquent un affaiblissement d'efficacité dans les différents secteurs de la prévention, de l'intervention et de la communication. Nous appelons le nouveau Conseil d'Etat, en particulier ses trois nouveaux membres, qui ne sont pas concernés par ces décisions regrettables, à prendre les mesures nécessaires afin de retrouver et développer ces compétences au niveau cantonal, de manière à apporter un soutien professionnel aux autorités communales.

Nous tirons également la sonnette d'alarme par rapport à l'existence d'infrastructures, comme des campings, qui sont exposées à des dangers naturels, notamment des risques liés à des crues.

Nous saluons l'engagement des spécialistes gérant, au niveau cantonal et communal les dangers naturels. Nous relevons toutefois que les moyens financiers qui sont alloués sont insuffisants et invitons les autorités politiques à augmenter ce soutien.

Avant de conclure, nous citons deux exemples. Le premier concernait une place de pique-nique qui se trouvait à Saclentze/Nendaz, directement en bordure du lit de la Printze et qui a été recouverte de blocs et gravats suite à la rupture d'une poche d'eau. Cette place était occupée par de nombreux enfants au moment des faits et, fort heureusement, un pompier avait pu entendre un message d'alerte sur le canal K (qui lui aussi a disparu) et avait pu évacuer la zone à temps. Nous avons frôlé la catastrophe.

Le deuxième exemple concerne la même commune où une place de pique-nique officielle est située immédiatement à côté du lit d'un torrent dans le secteur de Siviez, alors que des panneaux annoncent un danger de crue à ce même endroit.

Ces deux exemples sont criards et ne sont pas des cas isolés dans notre canton. C'est pourquoi il est indispensable d'agir. Et vite, pour éviter de nouveaux drames.

Pour ce faire et comme annoncé dans le courriel précité, transmis le 26 juillet 2019, le comité cantonal du Rassemblement Citoyen Valais demeure à votre disposition pour contribuer aux réflexions visant à améliorer la sécurité cantonale pour faire face aux dangers naturels, sans oublier le risque sismique.

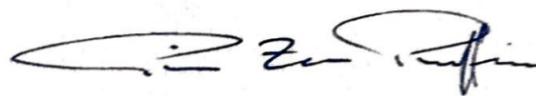
Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, nos salutations les meilleures.

Sion, le 9 septembre 2019

Pour le comité cantonal du RCV :



Jean-Marie Bornet, co-président



Pierre Zen-Ruffinen, secrétaire

Annexes :

- copies de notre courriel du 26.07.2019 qui vous a été adressé et du communiqué qui figurait en pièce jointe

Copies :

- aux médias et à la population via les réseaux sociaux (diffusion 2 jours après l'envoi de ce courrier afin de vous permettre d'en prendre connaissance auparavant)
- à la présidence du Grand Conseil et par son intermédiaire aux député(e)s

Proposition interpellation au Président du Conseil d'Etat gestion systémique de l'eau

26/07/2019 09:31

De: "contact@rassemblement-citoyen-valais.ch" <contact@rassemblement-citoyen-valais.ch>

A: <roberto.schmidt@admin.vs.ch>

Bcc: "presse" <presse@rassemblement-citoyen-valais.ch>

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

Le comité cantonal du RCV vous interpelle par le biais d'un communiqué de presse afin de tirer la sonnette d'alarme quant à la gestion globale et systémique de l'eau, qui doit être développée rapidement.

Nous vous prions de prendre connaissance du communiqué figurant en pièce-jointe, tout en précisant que le RCV se tient à votre disposition pour collaborer aux démarches et réflexions en la matière.

Nous confirmons que notre message est transmis en copie aux médias.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous souhaitons un bel été. Avec nos cordiales salutations.

Le comité cantonal du RCV

Copie : médias

Pièces Jointes:

- 26.07.2019 stratégie gestion de l'eau.pdf
- 26.07.2019 Ein Wasserturm soll geschützt sein!.pdf



Communiqué aux médias

Gestion de l'eau Le Rassemblement Citoyen Valais tire la sonnette d'alarme

Un château d'eau ça se protège !

L'EAU, cet élément si précieux pour l'humanité, pour les animaux, l'agriculture, la viticulture, la biodiversité, doit faire l'objet de toutes les attentions des autorités communales, cantonales, nationales et internationales. Le RCV demande aux autorités valaisannes de lancer les études et réflexions nécessaires pour passer de la politique visant à « canaliser l'eau » à une politique de « garder et exploiter l'eau ». Ce thème figure parmi les priorités défendues par le RCV dans le cadre des élections fédérales.

Nouvel épisode. Nous avons appris hier que St-Gingolph a dû prendre des mesures visant à limiter l'utilisation de l'eau. Ailleurs, l'Armée ravitaille en eau des troupeaux de bétail sur les alpages. Les réserves d'eau fondent comme neige au soleil. Le constat est sans appel.

Anticiper, c'est prévenir. Les difficultés liées à l'approvisionnement en eau se précisent de plus en plus. Les derniers grands glaciers valaisans pourraient, selon les prévisions actuelles, disparaître d'ici moins de cent ans.

Autant de situations vécues ou d'indices connus qui doivent pousser nos autorités à mener très rapidement, à tous les niveaux, les réflexions et études nécessaires qui déboucheront sur une politique systémique liée à l'eau.

Nous invitons les autorités cantonales à lancer ces réflexions sans plus attendre. Le Valais a un rôle primordial à y jouer. Et une stratégie de l'eau doit être définie et défendue sur le plan national, en harmonie avec le plan international. Le RCV se tient à disposition pour y collaborer.

Outre les aspects de consommation, cette démarche trouve également toute sa justification par rapport à la politique énergétique fédérale 2050, dans laquelle la force hydraulique doit jouer le rôle de colonne vertébrale au sein des énergies renouvelables à exploiter.

Nous ne pouvons que regretter que le projet Rhône3 n'ait pas englobé cette approche systémique, à savoir l'exploitation de l'eau dans son ensemble et qu'elle se soit limitée à « canaliser l'eau ». Des investissements dédiés à « garder l'eau » auraient permis de limiter ceux visant exclusivement à « canaliser l'eau ». Les barrages existants jouent d'ailleurs ce rôle de « garder l'eau », évidemment pour produire de l'énergie mais également pour limiter les risques de crues.

Il est temps de passer d'une politique sectorielle à une politique systémique dans tous les secteurs. Une stratégie de base du RCV.

Sion, le 26 juillet 2019

Copie au Président du Conseil d'Etat, M. Roberto Schmidt

Contact pour les médias :

- Jean-Marie Bornet, co-président, 079 220 49 89
- Hans-Ruedi von Rickenbach, co-président du comité régional RCV Valais central, Martigny, Entremont, 079 607 75 69



**BÜRGERVEREINIGUNG
WALLIS**

Medienmitteilung

Wassermangement Die Bürgervereinigung Wallis (BVW) löst Alarm aus

Ein Wasserturm soll geschützt sein!

WASSER, dieses für Menschheit, Tiere, Landwirtschaft, Weinbau und die Artenvielfalt so wertvolle Element, muss Gegenstand aller Aufmerksamkeit der kommunalen, kantonalen, nationalen und internationalen Behörden sein. Die BVW fordert die Walliser Behörden auf, Studien und Überlegungen anzugehen die notwendig sind, um von der Politik der "Kanalisation von Wasser" zu einer Politik der "Erhaltung und Nutzung von Wasser" überzugehen. Dieses Thema ist eine der Prioritäten, die die BVW im Rahmen der Bundestagswahlen vertritt.

Neue Folge. Wir haben gestern erfahren, dass St-Gingolph Maßnahmen ergreifen muss, um den Wasserverbrauch zu begrenzen. An anderer Stelle versorgt die Armee Viehherden auf den Bergwiesen mit Wasser. Die Wasserreserven schmelzen wie Schnee in der Sonne. Der Bericht ist ohne Berufung.

Vorwegnehmen heißt verhindern. Die mit der Wasserversorgung verbundenen Schwierigkeiten werden immer offensichtlicher. Die letzten grossen Walliser Gletscher könnten, nach aktuellen Prognosen, in weniger als hundert Jahren verschwinden.

So viele erlebte Situationen oder bekannte Indikatoren, die unsere Behörden dazu zwingen müssen, auf allen Ebenen sehr schnell die notwendigen Überlegungen und Studien durchzuführen, die zu einer systemischen Politik des Wassermanagements führen.

Wir fordern die kantonalen Behörden auf, diese Überlegungen unverzüglich einzuleiten. Das Wallis spielt eine Schlüsselrolle und eine Wasserstrategie muss im Einklang mit dem internationalen Plan auf nationaler Ebene definiert und verteidigt werden. Die BVW steht zur Zusammenarbeit selbstverständlich zur Verfügung.

Dieser Ansatz findet neben den Verbrauchsaspekten auch seine Rechtfertigung in Bezug auf die bundesweite Energiepolitik 2050, in der die Wasserkraft das Rückgrat der zu nutzenden erneuerbaren Energien bilden muss.

Wir können nur bedauern, dass das Rhône3-Projekt diesen systemischen Ansatz, nämlich die Nutzung des Wassers als Ganzes, nicht beinhaltet und sich nur auf die "Kanalisation von Wasser" beschränkt. Investitionen, die der "Wasserhaltung" gewidmet sind, hätten diejenigen begrenzt, die ausschließlich der "Kanalisation von Wasser" dienen. Die vorhandenen Dämme spielen auch diese Rolle des "Wasserhaltens", insbesondere im Hinblick auf das Hochwasserrisiko.

Die Zeit ist gekommen, in allen Sektoren von einer Sektorpolitik zu einer systemischen Politik überzugehen. Eine Grundstrategie der BVW.

Sitten, den 26. Juli 2019

Kopie an den Präsidenten des Staatsrates, Herrn Roberto Schmidt

Medienkontakte :

- Jean-Marie Bornet, vize-Präsident, 079 220 49 89
- Hans-Ruedi von Rickenbach, vize-Präsident Regionalkomitee BVW Zentralwallis, Martigny, Entremont, 079 607 75 69